

Foyer Educatif Picard

Le Conseil départemental change la donne : Menaces sur l'Emploi au F.E.P.

Le 18 janvier 2018 a eu lieu un Comité d'Entreprise où a été annoncé, aux élus, que le Conseil Départemental entend réformer pour 2019 le dispositif d'accueil des mineurs non accompagnés (M.N.A.).

Ce projet aurait pour conséquences d'impacter plusieurs établissements dans le département, et en particulier le Foyer Éducatif Picard qui se verrait retirer 20 places, ce qui entrainerait de 10 à 14 licenciements. Un peu paradoxal quand dans le même temps le FEP est constamment incité par l'ASE à accueillir des enfants en sureffectifs... Cherchez l'erreur.

Parallèlement, le Conseil Départemental va procéder par la voie d'un appel d'offres en 2018 pour un projet d'accueil d'une centaine de mineurs non accompagnés (MNA).

Le 06 février 2018 a eu lieu un Conseil d'Administration de notre association et après une étude de faisabilité, il a été décidé de répondre à l'appel à projets du Conseil Départemental.

Cet appel à projets sera publié en mars 2018, la fin du recueil des candidatures est fixée au mois de juin 2018 et la désignation des candidats retenus par le Conseil Départemental aura lieu en octobre 2018.

La CFDT considère cette situation comme préoccupante car si l'on est sûr de la suppression de 20 places en 2019, rien n'indique aujourd'hui que la réponse de l'ADSEA à l'appel à projets sera retenue.

Si nous étions sélectionnés les conséquences au niveau de l'emploi seraient limitées à la perte d'un demi-poste d'après les prévisions qui nous ont été présentées lors du C.A.

Dans cette hypothèse, une équipe serait constituée, comprenant 6 éducateur(ice)s, d'un(e) assistant(e) de service social, un(e) psychologue et un(e) chef de service.

Si par contre notre offre était rejetée cela se traduirait par environ 11 licenciements.

Pour faire ces propositions au Conseil départemental et pour sauver les postes il nous est donc demandé de fournir la même qualité de travail avec moins de moyens, c'est en tout cas ce que nous a confirmé la Présidente de l'ADSEA. Nous assistons à une dévalorisation insidieuse du travail social qui reste vécu dans notre société comme un coût et jamais comme une richesse. Ni le FEP ni ses salariés ne sont à brader !

Le conseil d'administration, à l'unanimité, a donné pouvoir à la Présidente pour déposer un dossier de candidature à l'appel à projet imposé par le Conseil départemental.

La C.F.D.T. reste plus que jamais vigilante pour préserver l'emploi et continuer de garantir la qualité des services rendus.

Elle vous tiendra régulièrement informés de l'évolution du dossier.

Afin que les choses soient claires et qu'il ne subsiste aucun doute, la CFDT n'est pas à l'origine du tract intitulé « Droit d'expression » diffusé au nom d'une pseudo intersyndicale.

Ceux qui utilisent frauduleusement notre logo et qui se croient autorisés à parler en notre nom en trompant sciemment les salariés et en cherchant à les manipuler n'en sortent pas grandis.